

Le goût du riz. Une valeur sensorielle et politique au Burkina Faso

Vincent Bonnecase

► To cite this version:

Vincent Bonnecase. Le goût du riz. Une valeur sensorielle et politique au Burkina Faso. Genèses. Sciences sociales et histoire, Belin, 2016, pp.7-29. 10.3917/gen.104.0007 . halshs-02281629

HAL Id: halshs-02281629

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02281629>

Submitted on 9 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le goût du riz.

Une valeur sensorielle et politique au Burkina Faso

Vincent Bonnecase

UMR CNRS-Sciences Po Bordeaux, Les Afriques dans le monde

Le riz occupe aujourd'hui une place importante dans l'expression de la colère au Burkina Faso. Il est commun, dans les villes du pays, d'entendre que « le riz est cher », comme le signe le plus évident des difficultés matérielles vécues au quotidien par les populations. Lors des journées d'octobre 2014 qui ont précipité la chute du président Blaise Compaoré, les entrepôts de riz appartenant à l'État, mais aussi à des grands importateurs, ont été l'une des cibles privilégiées des émeutiers (Bonnecase 2016) : cette céréale a constitué sans conteste le bien le plus volé durant ces journées insurrectionnelles, souvent au vu et au su de tous, selon des modalités qui évoquent des formes collectives et urbaines de ce qu'Eric Hobsbawm (1969) a analysé comme un « banditisme social ». Cette place du riz dans l'expression de la colère au Burkina Faso est assez peu surprenante si l'on considère que cette céréale est l'aliment le plus consommé dans les villes du pays¹ : la « colère du riz » serait ainsi un pendant de ce qu'on a pu appeler les « émeutes du pain » dans d'autres pays comme le Maroc et la Tunisie (Le Saout et Rollinde 1999) ou des « révoltes frumentaires » et autres « guerres du blé » qui ont émaillé l'histoire des sociétés européennes d'ancien régime (Gauthier et Ikni 1988). Ces révoltes ont donné lieu à une abondante littérature qui s'est attachée à montrer, à la suite d'Edward Thompson (1971), que loin de constituer des réactions spasmodiques face à la pénurie, elles véhiculaient des conceptions partagées de ce qui est juste et s'articulaient étroitement avec des modèles de légitimité, eux-mêmes arrimés à des histoires spécifiques.

Tout en me situant dans la lignée de ces propositions, je voudrais me détacher de cette littérature, qui a pour point commun d'appréhender la colère - celle du riz, du pain ou du blé - à partir de leurs expressions éruptives et collectives, généralement dans le cadre d'émeutes ou en tout cas de mobilisations sociales, pour l'envisager ici sous une forme plus banale, à travers

¹ D'après l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso (INSD 2003 : 163 et 166), les populations urbaines consacraient au début des années 2000 plus du tiers de leurs dépenses monétaires et non monétaires à l'alimentation, le riz étant la principale denrée consommée (15 % des dépenses alimentaires), devant le maïs (10 %), le mil (3,5 %) et le sorgho (3,5 %).

les références au goût des aliments qui peuvent s'exprimer de manière ordinaire dans le quotidien.

On peut trouver plusieurs types de riz, aujourd'hui, dans les boutiques et les marchés burkinabè, lesquels se distinguent par leur prix et leur origine, mais aussi par leur goût et les différentes propriétés qu'on peut leur prêter : certains riz « gonflent », d'autres sont « pâteux » ou « collants », d'autres encore sont « parfumés » et « bien blancs ». Or, ces propriétés, tout en renvoyant à des caractéristiques réelles, s'inscrivent aussi dans un univers de significations façonné par d'autres paramètres que les seules propriétés physiques du riz et le rapport physiologique que l'on peut avoir à sa propre alimentation. Des chercheurs ont invité à explorer l'histoire sociale et culturelle des sens en partant de l'idée que ces derniers, loin de se réduire à la seule perception physiologique, sont tributaires de rapports sociaux, économiques et politiques. Pareille perspective a été, pour l'heure, assez peu suivie dans des contextes africains et s'est principalement concentrée sur des situations coloniales (Nativel 2013). Si des travaux novateurs ont posé les bases d'une histoire du goût en Afrique (Chastanet, Fauvelle-Aymar et Juhé-Beaulaton 2002 ; McCann 2009), celle-ci reste souvent traitée sous le prisme des pratiques alimentaires et culinaires, plus rarement sous l'angle des préférences gustatives et des qualités prêtées aux aliments. Or, c'est de cela qu'il sera question ici : il s'agira plus précisément d'interroger ce que les références populaires au goût du riz disent de sentiments d'injustice mais aussi de rapports de pouvoir qui traversent ou ont traversé la société burkinabè.

Pour ce faire, je suivrai deux pistes de recherche. La première consiste, ainsi que l'a proposé Michel de Certeau (1990), à faire du quotidien et des pratiques ordinaires de tous les jours un espace de subjectivation morale et politique. Il ne s'agira toutefois pas de repérer ici, à travers les pratiques de consommation alimentaire, des marges d'autonomie ou des écarts par rapport à une norme dominante, mais davantage de montrer que les sensations gustatives expriment aussi des rapports au juste et à l'injuste : ces sensations peuvent ainsi tout à la fois parler de la position que l'on se voit occuper dans l'espace social (quand l'on est contraint de consommer le « mauvais » riz), de ce que l'on perçoit des marchés des subsistances (où se dessine une hiérarchie gustative de l'offre vivrière) ou encore des attentes normatives que l'on peut avoir vis-à-vis de l'État (supposé assumer une responsabilité nourricière à l'égard de la quantité, mais aussi de la qualité des denrées accessibles). La seconde piste s'inspire des travaux coordonnés par Arjun Appadurai (1988), qui invitent à explorer la trajectoire sociale et culturelle des objets et la manière dont ceux-ci s'insèrent dans un univers de sens qu'ils concourent à modifier. Il peut être fécond de reprendre cette lecture pour le riz, au regard de l'omniprésence de ce bien

dans l'espace urbain burkinabè et des multiples valeurs qu'il peut y revêtir, à la fois alimentaire, mais aussi économique, politique et symbolique. Il s'agira de s'interroger, sinon sur la « biographie culturelle » de ce bien, en tout cas sur ce qui a pu concourir à lui conférer ses multiples valeurs. On verra notamment, en suivant des propositions formulées par Jean-Pierre Warnier (1999 et 2008), en quoi ce processus est étroitement lié à l'investissement présent et passé du riz par certaines catégories de la population ou par certaines institutions telles que l'État, les grandes sociétés commerciales ou les bailleurs de l'aide internationale.

Au final, je propose d'explorer ici, à partir du cas du Burkina Faso, les représentations sensibles du pouvoir que peut véhiculer le goût du riz. Pour ce faire, je me demanderai d'abord en quoi la hiérarchisation gustative des différents riz va de pair avec une perception partagée des hiérarchies sociales ; puis j'inscrirai cette hiérarchisation dans une histoire et, plus précisément, dans celle d'une économie politique de l'alimentation ; enfin, je m'attacherai à montrer en quoi cette histoire a fait du goût du riz un enjeu de gouvernement qui engage jusqu'à aujourd'hui, souvent de manière conflictuelle, une multiplicité d'acteurs.

Terrain et méthode d'enquête

Cet article s'appuie sur des matériaux produits dans le cadre d'une étude plus large sur l'expression populaire de l'injuste à travers les objets de consommation quotidienne, menée depuis 2013 à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Initialement tourné vers le prix des choses, lequel occupe aujourd'hui une place importante dans l'expression ordinaire de ce qui n'est pas juste au Burkina Faso, mon questionnement s'est progressivement étendu à d'autres domaines particuliers, parmi lesquels le goût du riz.

Se focaliser sur la qualité prêtée au riz que l'on mange s'est imposé à mes yeux, non pas par le simple fait qu'il s'agit de l'aliment le plus consommé par les populations urbaines quel que soit leur niveau de revenus, mais aussi parce que les références aux différents types de riz et à leurs propriétés respectives sont récurrentes dans les discours et pratiques du quotidien. Ainsi, tandis que certains objets, ainsi que leurs qualités ou leur accessibilité, sont davantage évoqués par des populations spécifiques - les condiments par les femmes qui préparent à manger pour le reste de la cour, le sucre par les personnes musulmanes durant le mois de carême, l'essence par les personnes assez fortunées pour avoir une mobylette -, la qualité du riz que l'on mange m'a paru constituer une référence commune, au-delà de ces différentes communautés de sens et de pratiques. Cette recherche s'appuie sur des outils essentiellement qualitatifs. Depuis 2013, j'ai effectué un séjour de six mois et deux séjours de quinze jours dans deux quartiers populaires de

Bobo-Dioulasso (Koko) et de Ouagadougou (Zone une). Outre les observations et les discussions quotidiennes à proximité des cours où je logeais, j'ai effectué soixante entretiens en m'attachant à diversifier mes interlocuteurs en termes de genre, d'âge, de situation familiale et d'activités professionnelles. Au fur et à mesure de mon enquête, la grille d'entretien s'est faite de moins en moins directive : je partais, dans un premier temps, d'un « comment ça va » général pour interroger la manière dont l'on exprime « comment ça ne va pas », et me focalisais dans un second temps sur certains objets de consommation par lesquels mes interlocuteurs ou mes interlocutrices exprimaient non seulement ce qui n'allait pas dans leur propre vie, mais aussi ce qui à leurs yeux n'était pas juste. Une partie de ces entretiens se sont déroulés en français, une autre partie en dioula et en mooré avec des incises en français. Je remercie Mouni Lemba et Alidou Ouédraogo de m'avoir assisté dans la conduite des entretiens en mooré et en dioula, ainsi qu'Aïssatou Mbodj-Pouye pour sa relecture et ses conseils de transcription écrite. À cela se sont ajoutées des investigations menées sur le commerce du riz, reposant à la fois sur un travail documentaire aux Archives nationales du Burkina Faso et à la Direction de la prospective et des statistiques agricoles et alimentaires, ainsi que sur des entretiens avec des commerçants en gros ou au détail, et des agents des politiques publiques de régulations des marchés céréaliers. J'ai également consulté les grandes « enquêtes sur les conditions de vie des ménages » réalisées depuis 1963 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso.

Dis-moi le goût de ce que tu manges et je te dirai...

« – Il y a plusieurs qualités de riz, non ? – Oui. – *Toi tu vas acheter quoi ?* – Ce qui est moins cher là. On va pas payer le riz bon pour manger. – *Comment vous appelez le riz qui est bon ?* – Oncle Sam. – *Et le moins cher, comment vous l'appellez ?* – Du *malo den ka ca* [en dioula : du « riz il y a beaucoup d'enfants »]. Ça veut dire qu'on a beaucoup d'enfants et qu'il faut qu'il y en a beaucoup et que ça gonfle [rire]. » (Entretien avec S., vendeuse occasionnelle de fruits ou d'arachides, 26 ans, Bobo-Dioulasso, en français, 16 mars 2013)

Il existe aujourd'hui plusieurs types de riz au Burkina Faso qui, tout en renvoyant à des histoires différentes, ont des caractéristiques distinctes, parmi lesquelles la provenance (selon qu'il a été produit localement ou importé de tel ou tel pays), le statut économique (selon qu'il a été acheté ou reçu en don, ou encore qu'il est revendu à tel ou tel prix), mais aussi les propriétés physiques

(selon le taux de brisure et la longueur des grains², leur couleur, leur degré de finition, les impuretés qu'ils peuvent contenir ou leur taux d'humidité qui conditionne leur propension à gonfler à la cuisson). Ces différents riz font communément l'objet d'une hiérarchisation de goût de la part des populations citadines : tant chez les boutiquiers que chez les consommateurs, il est souvent fait référence à « ce que l'on aime » pour caractériser ce que l'on achète ou que l'on n'achète pas - sachant que l'on peut être amené à acheter « ce que l'on n'aime pas » du fait de sa propre situation socio-économique. Précisément, je voudrais d'abord montrer en quoi cette hiérarchisation de goût dont le riz fait communément l'objet, aujourd'hui dans les villes burkinabè, s'imbrique étroitement avec une perception partagée des hiérarchies sociales.

Le fait que différents styles de consommation alimentaire caractérisent des positions inégales dans les imaginaires sociaux n'a rien de bien étonnant, ni de propre à la société burkinabè si l'on songe par exemple à l'opposition que peut établir Pierre Bourdieu (1979 : 218) entre le « franc-manger populaire » et le « souci [bourgeois] de manger dans les formes ». Au Burkina Faso comme ailleurs, ce que l'on mange, mais aussi la manière dont on le mange et dont on le prépare, parlent des statuts sociaux. Cuisiner ou faire cuisiner au gaz, manger trois repas différents chaque jour, se servir d'une assiette et de couverts, sont caractéristiques de classes supérieures. *A contrario*, préparer chaque matin, au charbon ou au feu de bois, un plat de riz ou de tô (une pâte à base de farine de mil ou de maïs) accompagné de sauce, que l'on réchauffera le soir puis éventuellement le lendemain matin et que l'on servira dans le même plat pour l'ensemble des habitants de la cour, caractérise des classes populaires. Dans ces dernières, les différences de standing de consommation alimentaire s'exprime notamment par la possibilité plus ou moins grande de faire « varier la sauce » d'un jour à l'autre, laquelle est tout particulièrement invoquée par les femmes comme signe distinctif de leurs propres conditions de vie : hormis les sauces « graine », « baobab » ou « arachide » les moins onéreuses, on peut préparer la « sauce de tomates » (« si c'est la période, sinon c'est trop cher³ »), la « sauce gombo » (mais « tu as trois gombos seulement à 25 francs et il en faut une grande quantité,

² Selon la nomenclature usuellement acceptée par les commerçants burkinabè, le riz longs grains de haute qualité doit contenir moins de 5 % de brisure, celui de moyenne qualité autour de 15 % et celui de basse qualité 25 % ou plus. Il existe aussi un riz ne contenant que de la fine brisure qui est considéré comme un riz de haute qualité.

³ Entretien avec K., vendeuse de bois et de charbon, 42 ans, en dioula, Bobo-Dioulasso, 17 juillet 2013.

donc c'est de temps en temps seulement⁴ ») ou encore ajouter la viande ou le poisson (« pour donner goût à la sauce, mais tout le monde peut pas gagner ça⁵ »).

Cette place de ce qu'on mange et de ce qu'on ne peut pas manger dans la formation des hiérarchies sociales constitue un phénomène classique. Au Burkina Faso, ce que le riz a toutefois de particulier, par rapport aux autres aliments, est d'avoir une place hégémonique dans les pratiques alimentaires urbaines, quel que soit le niveau de revenus des populations. Si cette céréale a pu autrefois être réservée aux élites, elle n'apparaît plus, dès les années 1980, comme un « produit de luxe », d'après une étude menée à Ouagadougou par Thomas Reardon, Taladidia Thiombiano et Christopher Delgado qui montre « l'importance très grande du riz dans la consommation céréalière de toutes les strates [riche, moyenne et pauvre] de la population » (1989 : 10-11), contrairement à d'autres aliments comme la viande ou le blé, dont la consommation « s'accroît rapidement au fur et à mesure qu'augmente le revenu par personne ». Pareille hégémonie se confirme dans les années 2000, la part relative des dépenses alimentaires consacrées au riz apparaissant, d'après l'INSD (2003 : 189 et 195), assez similaire parmi les différentes catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans l'espace urbain.

Ainsi, dans les villes du Burkina Faso, tout le monde consomme régulièrement du riz indépendamment de son propre statut social. En revanche, tout le monde ne consomme pas le même riz selon son propre statut. Lorsque l'on est devant un boutiquier pour acheter du riz blanc à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso, plusieurs options sont en effet possibles. Si l'on a les moyens, on peut acheter le riz de meilleure qualité, que l'on désigne parfois par des critères physiques lorsque l'on demande du « riz parfumé », par le pays d'origine lorsque l'on demande du « riz américain », ou encore par la marque lorsque l'on demande du « riz Oncle Sam ». Il existe aussi des expressions imagées qui parlent de ce que l'on perçoit des consommateurs d'un tel riz, lorsque l'on dit par exemple, en mooré à Ouagadougou, « *m data nasara ribo mwi* » (« je veux le riz que mangent les Blancs »). Mais lorsqu'on n'a pas d'argent, on achètera plutôt du riz de basse qualité que l'on appelle souvent le riz « simple » ou le riz « moins cher » en mêlant le français au dioula ou au mooré. À Ouagadougou, on pourra ainsi dire au boutiquier « *m data mwi moins cher* » (« je veux le riz le moins cher ») ou encore « *m data mwi pisyopwé* » (« je veux le riz à 350 »). Il y a là encore des expressions plus imagées pour désigner ce « riz

⁴ Entretien avec A., vendeuse occasionnelle de feuilles et de piments, environ 60 ans, en dioula, Bobo-Dioulasso, 10 mai 2013.

⁵ Entretien avec S., vendeuse occasionnelle de fruits ou d'arachides, 26 ans, en français, Bobo-Dioulasso, 16 mars 2013.

simple », lesquelles parlent directement de sa propre condition. À Bobo-Dioulasso, on utilise ainsi l'expression dioula « *malo den ka ca* », qui peut vouloir dire à la fois « le riz qui donne beaucoup » mais aussi, selon une traduction plus littérale, « le riz il y a beaucoup d'enfants⁶ » : selon l'explication qui m'a été le plus souvent donnée, il s'agit du riz qui permet de préparer le repas au moindre coût pour une famille qui compte beaucoup de bouches à nourrir. Cette étymologie populaire fait écho à une autre manière de désigner un tel riz à Ouagadougou : on parle de « *mwi m'ba boanga* », en référence à un acteur comique au sobriquet de M'ba Boanga qui a souvent incarné des pères de famille dotés d'un grand nombre d'enfants⁷.

Figure 1. Écrêteau dans une boutique à côté du Grand Marché, Ouagadougou, avril 2015

Il existe ainsi plusieurs types de riz, mais aussi de manières de les caractériser dans les villes du Burkina Faso. Si l'on reprend les catégories les plus utilisées par les vendeurs et les consommateurs, trois grands types se distinguent, lesquels ne correspondent pas nécessairement à une hiérarchie de prix, mais à des propriétés distinctes, ainsi qu'à des lieux de distribution différenciés dans l'espace urbain : les riz importés, que l'on trouve dans toutes les boutiques de quartier, le riz produit localement que l'on trouve le plus souvent dans des boutiques spécialisées dans ce type de céréales, et le riz de l'aide internationale, que l'on peut trouver dans des magasins d'État gérés par une société publique, la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS), même si celle-ci vend également du riz local.

Les riz importés représentent la plus grande part du riz consommé en milieu urbain. Ils sont eux-mêmes fréquemment distingués en fonction de leur marque ou de leur origine. Parmi ces riz, certains sont communément valorisés, en particulier ceux « qui viennent d'Amérique », lesquels apparaissent souvent meilleurs que les riz « chinois » ou « thaïlandais », à la fois plus répandus, plus récents dans le paysage local de la consommation et souvent moins coûteux⁸. Ainsi ce boutiquier de Ouagadougou explique-t-il vendre chaque jour « deux, peut-être trois

⁶ *Malo* signifie « riz », *den* « enfant » et *ka ca* « il y a beaucoup ». Mais directement ajouté à un substantif, *den* peut également signifier « bout » ou « portion de » (soit pour *maloden ka ca* : « il y a beaucoup de portions de riz », sous-entendu parce qu'il gonfle beaucoup).

⁷ Cette version est celle qui m'a été donnée le plus fréquemment pour expliquer l'expression « *mwi m'ba boanga* ». Il m'a également été dit que cet acteur, Hippolyte Ouangrawa, aurait joué dans une publicité pour un riz de basse qualité il y a longtemps, ou encore - mais beaucoup plus rarement - que le « *mwi m'ba boanga* » désignait le riz tout juste bon à être mangé par les pauvres et les animaux, sachant que « *boanga* » signifie « âne » en mooré.

⁸ Cette caractérisation du riz par sa nationalité ne traduit toutefois pas toujours une réalité géographique : ainsi, un vendeur de riz sur un marché péri-phérique de Ouagadougou peut-il vanter la qualité de son « riz Super [*il s'agit d'une marque*] améri-cain » avant de préciser : « il vient de Chine » (entre-tien avec A., vendeur de riz sur le marché de Zone une, en français, Ouagadougou, 29 mars 2015).

sacs de riz thaïlandais, [^] le moins cher » » (à 350 francs CFA le kilogramme), mais « jamais plus d'un demi-sac du riz Oncle Sam d'Amérique » (à 600 francs CFA le kilogramme), parce que « Oncle Sam, seulement ceux qui ont l'argent aiment ça⁹ ». Pareille affirmation lie implicitement la qualité du riz et celle des personnes qui le consomment : comme l'explique encore cet habitant de Ouagadougou, « est-ce que c'est n'importe qui qui peut payer le riz comme ça pour bien manger au Burkina Faso¹⁰ » ? Arjun Appadurai, dans son chapitre introductif à *The Social Life of Things* (1988 : 3-63), insiste beaucoup sur la place centrale de la désirabilité dans la valeur d'un objet, en expliquant que cette désirabilité, loin de découler des propriétés objectives de l'objet, dépend aussi de la manière dont les élites peuvent le consommer. En cela, et comme l'explique également Jean-Pierre Warnier (2008 : 20-21), l'importation de certains biens a pu permettre à ces élites d'accroître leur propre prépondérance symbolique dans les hiérarchies locales, puisqu'elle les amenait à consommer des biens auxquels la majeure partie de la population n'avait pas accès. Au Burkina Faso, consommer du riz « Oncle Sam » venu d'Amérique contribue ainsi à construire le prestige relatif de celles ou ceux qui le consomment, par rapport à celles ou ceux qui consomment le riz venu de Thaïlande. Le riz d'origine locale, s'il n'atteint jamais le prix du « riz Oncle Sam », reste en général plus cher que le riz importé de base. Aussi désigné sous les termes de « riz national », il a été longtemps communément dévalorisé à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou : beaucoup affirment jusqu'à aujourd'hui que ce riz n'est « pas facile à préparer¹¹ », qu'il « est pas bien blanc », que « des fois les cailloux dépassent même le riz-là¹² » ou encore qu'il ne « gonfle pas¹³ ». De fait, les riz locaux, dans la mesure où ils sont presque toujours consommés l'année de leur récolte, ont un taux d'humidité plus élevé que les riz importés, lesquels ont séché pendant plus d'un an avant d'être acheminés au Burkina Faso : en cela, le riz national, effectivement, « ne gonfle pas ». De même, le taux d'impureté dans le riz national peut être plus élevé que dans le riz importé, du fait des conditions de son décorticage¹⁴. Mais au-delà de ces caractéristiques physiques, cette différenciation tient également à la manière dont la consommation de tel ou tel

⁹ Entretien avec T., boutiquier, environ 40 ans, en mooré, Ouagadougou, 16 avril 2014.

¹⁰ Entretien avec S., maçon, 38 ans, Ouagadougou, en français, 15 mai 2013.

¹¹ Entretien avec M., boutiquier, 32 ans, en dioula, 17 juillet 2013

¹² Entretien avec B., agente de nettoyage, en français, Ouagadougou, 25 juillet 2013.

¹³ Entretien avec K., vendeuse de bois et de char-bon, 42 ans, en dioula, Bobo-Dioulasso, 17 juillet 2013.

¹⁴ À peu près la moitié de la production nationale est traitée de manière artisanale, principalement par des femmes, selon la technique de l'étuvage, celle-ci consistant à faire bouillir le riz paddy dans des marmites pour en enlever l'enveloppe de son : le riz obtenu garde une partie de cette enveloppe et a, de ce fait, une couleur légèrement brune. L'autre moitié de la production nationale est décortiquée et blanchie dans des moulins ou des petites usines de transformation, avant d'être vendue sous la forme de riz blanc (Guissou et Ilboudo 2012 : 14).

riz est associée à une différence de standing social. C'est ce qu'il ressort de cet entretien avec une femme qui prépare le riz dans un maquis (où l'on mange assis dans un bâtiment en dur), après l'avoir longtemps fait dans un kiosque (où les gens mangent au bord de la route) :

« - Vous achetez quel riz? – Parfumé. - *C'est le meilleur riz?* - Oui, c'est bon. C'est un riz qui est cher. - *C'est du riz importé* - Oui. - *Jamais vous ne préparez avec le riz local?* - Non, comme le prix c'est 400. Le riz local du Burkina, c'est au bord de la route les gens préparent ça. Quand on dîne le soir, il faut préparer le riz qui est bien. Si tu prépares le riz local, ils vont dire, "ah toi tu vends le riz à 400 et puis c'est le riz local". Mais s'ils voient que tu amènes un riz parfumé, ils parlent pas. [...] - *Vous avez toujours vendu le plat à 400?* - En 2009, je faisais à 300. Au kiosque. Mais c'était pas du riz parfumé. C'était du riz 350. - *Importé?* - Oui. Non, c'était du Burkina. - *Comment on l'appelle?* - Bon, il y a riz vallée du Kou, on dit, ou bien riz africain. Et au kiosque, on fait vallée du Kou, alors qu'au restaurant, les gens vont pas être d'accord. » (Entretien avec R., cuisinière dans un maquis, 36 ans, en français, Bobo-Dioulasso, 4 juin 2013)

Un troisième type de riz, plus communément dévalorisé que le riz national même si assez rares sont les personnes à le consommer, provient de l'aide internationale. Une partie de ce riz est revendue dans les magasins de la SONA- GESS, à des prix légèrement plus bas que ceux que l'on peut trouver ailleurs¹⁵. Ce riz a souvent la réputation d'avoir mauvais goût. D'après cet habitant d'un quartier populaire de Ouagadougou :

« C'est du riz qui a duré. Du riz thaïlandais, ou bien c'est quoi là. Ça a duré là-bas, qu'on nous a donné. Ils prennent ça, il faut vendre ça moins cher. [...] Le riz est pas de bonne qualité. Quand tu laves, il faut laver trois fois. La troisième fois, l'eau va sortir à peu près claire, sinon, la première fois, l'eau, on dirait *zoom kom* [de la bouillie préparée avec du mil et de l'eau], c'est tout blanc et chose. La deuxième fois même chose. Il faut que la troisième fois pour que ça va, tu vois que ça va un peu. » (Entretien avec M., électricien, 36 ans, en français, Ouagadougou, 6 mai 2013)

Une telle imputation ne résulte pas seulement des caractéristiques intrinsèques des riz concernés, sachant qu'elle peut émaner de personnes qui, parfois, n'ont jamais acheté du riz à la SONAGESS ni jamais bénéficié de l'aide alimentaire. Elle repose aussi sur la rumeur, lorsque l'on explique par exemple que « le riz qu'on nous donne, c'est peut-être du riz de Fukushima » (en référence à son origine japonaise¹⁶), ou encore qu'« il est avarié » mais qu'« ils mettent du parfum dessus pour que ça se voie pas » (en référence au riz parfumé¹⁷). Certaines de ces

¹⁵ Depuis 2011, la SONAGESS vend des sacs de riz de 50 kilogrammes à 15 000 francs CFA et de 10 kilogrammes à 3 000 francs CFA (entretien avec B., agent du service des ventes et du marketing de la SONAGESS, en français, Ouagadougou, 7 avril 2015).

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Entretien avec V., 39 ans, orpailleur occasionnel, en français, Ouagadougou, 12 juillet 2013.

rumeurs font directement référence à l'histoire de l'aide alimentaire ou à la mémoire transformée de cette histoire, laquelle concourt ainsi à produire le goût attribué à tel ou tel riz. Ainsi un habitant de Bobo-Dioulasso m'explique-t-il, toujours à propos du « riz de l'aide » :

« Ce riz-là, c'est le plus mauvais. Ça gonfle mais ça n'a pas de goût. C'est du vrai bourratif, quoi. J'ai entendu dans les histoires, à l'époque, il y avait ça, pendant la guerre entre les États-Unis et le Viêt-Nam, et donc les Vietnamiens, entre-temps y avait pas à manger. Et donc, c'est ce riz là qu'ils avaient cultivé pour vivre avec. C'est du riz qui pousse vite. Ils avaient fait ça vite fait, pour se nourrir avec. Et après, comme y a des pays pauvres, y a toujours des producteurs de ça, et ils les font venir vers ici. Mais sinon quand tu vas vers les États-Unis, personne ne veut. Moi, y avait la femme de mon frère qui était là, elle, elle est américaine, elle voulait pas ce riz. » (Entretien avec L., sculpteur, 36 ans, en français, Bobo-Dioulasso, 25 mai 2013)

Ainsi, parce que le riz occupe une place hégémonique dans les pratiques alimentaires citadines, son goût a une propension particulière à dessiner les hiérarchies sociales et à exprimer la place que l'on se voit occuper au sein de ces hiérarchies : il participe, si l'on reprend les termes de Jean-Pierre Warnier (1999 : 117), à « une mise en objet de la stratification sociale et [à] une subjectivation de certains individus relativement les uns aux autres » - et peut-être peut-on même, en définitive, plus spécifiquement parler ici de « mise en sensorialité de la stratification sociale ». Le fait de trouver « bon » le riz que l'on ne peut pas consommer et de trouver « mauvais » celui dont on doit se contenter - ou dont doivent se contenter des plus pauvres que soi - ne se réduit pas à une seule question de propriétés physiques intrinsèques qui caractériseraient objectivement lesdits riz : de telles sensations s'inscrivent également dans des rapports de pouvoir qui concourent à hiérarchiser, non seulement des styles de consommation alimentaire, mais aussi la qualité prêtée aux aliments. Or, ces rapports de pouvoir s'inscrivent eux-mêmes dans une histoire qui n'est pas seulement celle de la consommation alimentaire, mais aussi celle de la production et de la distribution : c'est cette histoire qu'il s'agit maintenant d'interroger.

Une économie politique du riz

Si le riz est aujourd'hui la céréale la plus consommée à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso, il a longtemps occupé une place marginale dans l'alimentation au Burkina Faso : ce n'est qu'après l'indépendance qu'il gagne progressivement en importance sous les effets conjugués de plusieurs phénomènes successifs, parmi lesquels le déploiement d'une aide alimentaire internationale à partir des années 1960, l'augmentation des importations céréalières à partir des années 1980 et la mise en place d'une politique de soutien à la production nationale à partir des

années 2000. Ces différents phénomènes ont suscité un accroissement continu de l'offre en riz sur les marchés urbains, mais aussi une forte diversification, laquelle est allée de pair avec une plus grande hiérarchisation des denrées disponibles. La grande variété des riz que l'on peut trouver aujourd'hui dans les villes du Burkina Faso et les qualités distinctives qui peuvent leur être attribuées demandent en cela à être replacées dans une histoire que l'on peut caractériser comme celle d'une économie politique de l'alimentation.

Bien que le riz soit cultivé depuis des millénaires en Afrique de l'Ouest, il n'en reste pas moins relativement peu consommé, comparativement au mil et au sorgho, jusqu'au milieu du xx^e siècle (Bezançon 1995). La politique rizicole mise en place par les autorités coloniales en Afrique occidentale française à partir des années 1920, à travers l'aménagement de périmètres irrigués et l'introduction de nouvelles variétés d'origine asiatique (Beusekom 2000), ne change que peu la donne, en tout cas en Haute-Volta où la production reste principalement fondée sur la riziculture pluviale et la culture de bas-fonds¹⁸. À l'indépendance, le riz est bien présent dans les pratiques alimentaires des populations citadines mais garde une place secondaire dans l'économie vivrière du pays. D'après la première enquête nationale sur « les budgets et la consommation » réalisée par la Direction voltaïque de la statistique en 1963, la consommation journalière de riz s'élèverait ainsi en moyenne à 135 grammes par adulte à Bobo-Dioulasso et à 85 grammes à Ouagadougou, contre moins de 10 grammes dans le reste du pays¹⁹. À la fin de la décennie, la production nationale n'excède pas 40 000 tonnes de paddy par an contre près de 900 000 tonnes pour le mil et le sorgho ; quant aux importations, elles s'élèvent alors à environ 3 000 tonnes par an²⁰. D'après les termes d'un membre de la Chambre de commerce de Bobo-Dioulasso, le riz, consommé par les populations citadines plus aisées que la moyenne, reste alors « considéré comme un produit de luxe dans l'alimentation africaine²¹ ».

Au début des années 1970, le développement d'une aide alimentaire internationale pour faire face à la sécheresse qui frappe alors le Sahel constitue un facteur de diversification des denrées

¹⁸ Dans le cas de la riziculture pluviale, le riz, semé à sec comme les autres céréales, n'est alimenté en eau que par les pluies. Dans le cas de la riziculture de bas-fonds non aménagés, il est semé dans des dépressions qui reçoivent des eaux de ruissellement et peuvent bénéficier de submersions temporaires au moment de la saison des pluies. Dans le cas de la riziculture irriguée, les sols sont aménagés en rizières où l'alimentation en eau est contrôlée, de telle sorte que deux campagnes sont possibles dans l'année.

¹⁹ Fonds du centre Population et développement, Paris, Direction de la statistique et de la mécanographie de la République de Haute-Volta, « Enquête budget consommation 1963-1964 », juin 1966.

²⁰ Archives nationales du Burkina Faso, Ouagadougou (ANBF dans les notes suivantes), 31V100, ministère des Finances et du Commerce du Burkina Faso, « Le commerce intérieur de la Haute-Volta, 1960-1969 », juin 1969.

²¹ ANBF, 1V485, Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie de la Haute-Volta, section de Bobo-Dioulasso, « Procès-verbal de la réunion du 21 juillet 1966 ».

consommées en Haute-Volta. Jusqu'alors, les transferts de céréales au titre de l'aide internationale, relativement limités, étaient le fait de programmes bilatéraux d'assistance à des organismes publics, en particulier les cantines scolaires²². Les États-Unis, premier pays à inscrire le principe de l'aide alimentaire dans sa législation - avec la Public Law 480, adoptée en 1954 pour assurer de nouveaux débouchés à la céréaliculture étasunienne - en étaient le principal pourvoyeur (Uvin 1992). Dans le contexte de la sécheresse du début des années 1970, l'aide alimentaire s'accroît brusquement en Haute-Volta, dépassant 100 000 tonnes en 1973 (année où la famine au Sahel est reconnue comme telle sur un plan international) avant de se routiniser à un niveau plus ou moins élevé selon la conjoncture vivrière. Une économie politique de l'aide se met alors en place en Haute-Volta comme dans le reste des pays sahéliens : la création du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) en 1973 (organisation régionale regroupant initialement la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad) puis du Club du Sahel en 1976 (qui associe les pays membres du CILSS et leurs principaux bailleurs bilatéraux et multilatéraux) participe ainsi à la mise en place d'un nouveau dispositif de réponse institutionnelle aux problèmes de faim et de pauvreté en Afrique sahélienne, au sein duquel se négocient le montant, la forme et la répartition des aides alimentaires (Bonnecase 2011 : 245-259).

Certes, ces aides restent proportionnellement trop peu importantes par rapport à la demande nationale pour véritablement bouleverser à elles seules les habitudes des populations voltaïques : elles représenteraient ainsi en moyenne 3 à 4 % des disponibilités céréalières nationales annuelles durant les années 1970 et 1980 (Poussart-Vanier 2005). Une partie est en outre versée en sorghos - avec en particulier le *yellow grain sorghum* des États-Unis, localement désigné sous les termes de « mil rouge²³ » -, soit l'une des principales céréales produites dans le pays ; quant au riz, principalement délivré par la Coopération japonaise et le Programme alimentaire mondial (PAM), il ne représente que rarement plus du dixième des aides versées chaque année, loin derrière le maïs et le blé (Merdaoui 1999 : 435). Mais des nouveaux types de denrées ne s'en ancrent pas moins durablement dans le paysage de la consommation locale, telles que le « riz du PAM », le « blé américain », ou le « maïs européen ». Certaines dénominations, parfois usitées jusqu'à aujourd'hui à Ouagadougou, font même référence aux modalités historiques de déploiement de l'aide internationale : c'est le cas du « riz KR » (qui

²² Fonds de l'Organisation ouest-africaine de Santé, Bobo-Dioulasso, 7478, USAID, « West African Conference on Nutrition and Child feeding », Dakar, 25-29 mars 1968, intervention de Sory Sie sur la Haute-Volta.

²³ ANBF, 1V485, ministère du Plan et des Travaux publics de la Haute-Volta, « Note sur l'assistance de l'USAID pour la production et la commercialisation des céréales en Afrique occidentale », 13 novembre 1970.

reprend les initiales du *Kennedy Round*, cycle du *General Agreement on Tariffs and Trade* adopté entre 1964 et 1967, au moment où l'aide alimentaire internationale fait son apparition en Haute-Volta) ou encore du « blé Cathwell²⁴ » (qui se réfère au nom de l'une des principales organisations non gouvernementales (ONG) américaines ayant participé à l'acheminement des aides d'urgence durant la famine des années 1970).

À partir des années 1980, l'augmentation des importations céréalières constitue un deuxième facteur important de diversification de l'offre en riz sur les marchés urbains. Pareille augmentation s'inscrit dans un contexte de libéralisation des échanges, mais aussi de modification des grands principes orientant la conception des politiques alimentaires. Depuis l'indépendance, ces dernières visaient à atteindre l'« autosuffisance » grâce à l'augmentation de la production nationale. L'un des leviers institutionnels de ces politiques était l'Office national céréaliier (OFNA- CER), créé en 1971 et théoriquement doté d'un monopole d'achat sur les céréales locales : son activité consistait à réguler les marchés intérieurs en achetant la récolte à un prix rémunérateur aux paysans, avant de revendre les denrées à un prix limité aux consommateurs. Parallèlement, une Caisse générale de péréquation, créée en 1978, est chargée de réguler l'importation de biens de grande consommation, au premier rang desquels le riz²⁵ : opérant d'abord par le biais de commerçants agréés, la Caisse est dotée d'un monopole d'importation sur le riz en 1985. Né dans les années 1980, le paradigme dominant devient celui de la « sécurité alimentaire », lequel suppose de considérer l'ensemble des flux de denrées alimentaires, productions, importations et aides incluses, pour satisfaire les besoins des populations (Stauble Tercier et Sottas 1999). Cette réorientation, plus particulièrement affirmée au Burkina Faso après la chute du régime sankariste en 1987, s'accompagne d'une libéralisation des transactions céréalières, laquelle est l'une des conditions d'accès aux prêts octroyés par les institutions financières internationales dans le cadre du premier programme d'ajustement structurel signé en 1991²⁶. L'OFNACER voit ainsi ses fonctions limitées à la seule gestion d'un stock de sécurité en cas de crise alimentaire et change de nom pour devenir, en 1994, la SONAGESS. Quant à la Caisse générale de péréquation, elle voit ses prérogatives progressivement réduites jusqu'à sa suppression en 1999 : l'importation du riz est désormais

²⁴ Entretien avec P., agent de vente à la SONAGESS, en français, Ouagadougou, 23 juillet 2013.

²⁵ Les trois autres biens concernés au départ étaient le blé, le maïs et les hydrocarbures.

²⁶ ANBF, 30V158, ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Burkina Faso, « Note sur le programme d'ajustement structurel », 10 juillet 1991.

légalement ouverte à tout commerçant, pourvu qu'il dépose une « déclaration préalable » à un nouvel organisme, le Guichet unique du commerce²⁷.

Ces changements institutionnels vont de pair avec un accroissement continu des importations de riz sur le sol burkinabè : alors que celles-ci représentaient en volume 5 % des importations céréalières totales au début des années 1970, cette proportion s'élève à 50 % au milieu des années 1990 (Merdaoui 1999 : 131). Cela induit également une plus grande variété d'offres, selon la qualité mais aussi la provenance, les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est devenant les principaux fournisseurs du Burkina Faso. Plus fondamentalement, émerge une nouvelle figure fondamentale du pouvoir à Ouagadougou, qui est celle des grands importateurs de riz. Malgré la fin du monopole d'État et la libéralisation du marché des importations, la situation reste largement oligopolistique, puisque sept sociétés contrôlaient plus de 90 % des importations du riz au Burkina Faso au début des années 2010. L'une d'entre elles, Kanis international, assurerait à elle seule plus de 50 % des importations, ce qui lui confère un pouvoir considérable au regard de la place du riz dans la consommation des populations citadines²⁸. Il est aujourd'hui fréquent, lorsque l'on parle dans les rues burkinabè du dirigeant de Kanis international, Inoussa Kanazoé, de le désigner comme « celui qui a le monopole du riz » : une habitante de Bobo-Dioulasso peut ainsi expliquer, après la chute du président Compaoré en octobre 2014, que, « au temps de Blaise, c'était Kanazoé qui avait le monopole » mais que, « avec la transition, on sait pas encore qui va le recevoir²⁹ ». Pareille imputation de monopole, tout en étant inexacte sur le plan juridique, n'en parle pas moins de la perception populaire d'une réalité qui est bien plus que la concentration du marché aux mains de quelques familles : le fait que les importations de riz restent indirectement contrôlées par les autorités gouvernementales et constituent, ainsi qu'invite à l'analyser Béatrice Hibou (2011 : 31-32), un dispositif économique essentiel dans l'exercice de la domination politique.

Dans les années 2000, le développement d'une politique publique de soutien à la production nationale constitue un troisième critère de diversification de l'offre du riz au Burkina Faso. Plusieurs périmètres irrigués avaient déjà été mis en place depuis les années 1960 dans le cadre de projets de développement financés par des bailleurs étrangers. Mais ce n'est qu'à partir du

²⁷ Entretien avec I., agent au Guichet unique du commerce du Burkina Faso, en français, Ouagadougou, 16 mai 2013.

²⁸ Cette estimation repose sur un document électronique recensant les « déclarations d'importation » enregistrées pour le premier trimestre 2013 par la COTECNA, une société de contrôle et de certification. Il s'agit du seul document - apparemment égaré dans une base de données officielle - auquel j'ai pu accéder pour évaluer l'importance relative des grands importateurs de riz au Burkina Faso.

²⁹ Entretien avec A., agente de distribution de la SONAGESS, en français, Bobo-Dioulasso, 4 avril 2015

milieu des années 1990 que le riz local connaît un véritable essor, grâce à l'aménagement de grandes plaines rizicoles dans le Bagré, le Sourou et la vallée du Kou (Dialla 2002). Cette évolution s'inscrit dans la suite de la dévaluation du franc CFA en 1994, laquelle surenchérit le prix des céréales importées par rapport à celui des céréales locales. Le gouvernement burkinabè s'attache d'abord à en atténuer les effets, principalement dans les villes, plus sujettes à la contestation, en mettant en place une politique de subvention et de détaxation des produits les plus consommés par les populations citadines, notamment le riz³⁰. Mais le coût de telles mesures, difficiles à appliquer sur le long terme, amène à leur substituer une politique de soutien à la production locale. Le « Plan d'action pour la filière riz », adopté en 1997, en constitue un élément important³¹. Son objectif consiste à développer la production en finançant la construction de barrages dans des plaines et l'achat d'intrants par des paysans, mais aussi à susciter la coordination des différents acteurs de la filière riz : cela se traduit, quatre ans après, par la mise en place d'un Comité interprofessionnel du riz du Burkina Faso (CIR-B), lequel regroupe à la fois des producteurs, des transformateurs et des commerçants³².

Quelques années plus tard, dans le contexte de l'envolée des cours céréaliers internationaux de 2008, une « Stratégie nationale de développement de la riziculture » est adoptée pour aménager des nouveaux périmètres rizicoles, améliorer la qualité et la quantité de la production locale et favoriser sa distribution sur le marché national³³. Parallèlement, alors que Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya et Banfora sont touchées par des émeutes contre la vie chère en février 2008 (Maccatory, Oumarou et Poncelet 2010), le gouvernement burkinabè amorce un redéploiement des boutiques de la SONAGESS sur le territoire. Elles sont alimentées par l'aide alimentaire internationale, mais aussi par l'achat du riz national³⁴. Pareille politique, qui renoue partiellement avec le paradigme de l'autosuffisance, caractérise une évolution commune à la plupart des pays du Sahel après la crise de 2008. Ainsi que le note Alexis Roy (2010 : 89), l'investissement du riz local par les pouvoirs publics sahéliens répond à un enjeu autant politique qu'alimentaire, alors que cette céréale reste principalement consommée par les

³⁰ ANBF, 7V251, Assemblée nationale du Burkina Faso, « Loi portant suppression de la taxe conjoncturelle sur le riz et le sucre », 11 mars 1994.

³¹ Fonds de la Direction de la prospective et des statistiques agricoles et alimentaires, Ouagadougou (DPSAA dans les notes suivantes), ministère de l'Agriculture du Burkina Faso, « Plan d'actions pour la filière riz. Rapport principal », 1997.

³² Entretien avec Y., membre du secrétariat du CIR-B, environ 45 ans, en français, Bobo-Dioulasso, 11 juin 2013.

³³ Gouvernement du Burkina Faso, « Stratégie nationale de développement de la riziculture », Ouagadougou, octobre 2011, URL : http://www.rice-forafrica.org/downloads/NRDS/burkina_faso_fr.pdf.

³⁴ Entretien avec B., agent du service des ventes et du marketing de la SONAGESS, en français, Ouagadougou, 7 avril 2015.

populations citadines : la « nécessité d'acheter la paix sociale dans les villes [...] en une période où la question des prix des denrées alimentaires [suscite] inquiétude et troubles sociaux en Afrique ». Au Burkina Faso, cette politique suscite des effets assez rapides, si l'on se réfère aux chiffres officiels : la production de riz national, qui était de 80 000 tonnes par an au début des années 2000, dépasse 270 000 tonnes en 2010, année où elle couvre plus de 40 % des besoins nationaux d'après les statistiques du ministère de l'Agriculture (Guissou et Iboulido 2012 : 6-7).

Ainsi, la diversité des riz que l'on peut consommer aujourd'hui au Burkina Faso ainsi que les qualités relatives qui peuvent leur être attribuées sont le produit d'une histoire qui a vu se cumuler plusieurs modalités de déploiement de cette céréale dans les villes du pays. Un tel retour sur cette histoire permet aussi de montrer, à la suite de Jean-Pierre Warnier, que la hiérarchisation des pratiques alimentaires ne saurait être analysée comme un seul fait de consommation, comme si elle résultait des différentes manières de consommer de différentes catégories sociales et ne ferait, en cela, que refléter une inégalité de positions préalablement établie : cette hiérarchisation contribue elle-même à établir l'inégalité de positions et demande à être lue dans un plus large « système d'approvisionnement » (terme ô combien adéquat pour ce qui est de l'alimentation) incluant la consommation, mais aussi la production et la distribution (Warnier 1999 : 118). Cela fait du « goût du riz » un enjeu aujourd'hui éminemment politique.

Gouverner le goût ?

Une difficulté de terrain peut illustrer à quel point le riz constitue un enjeu de pouvoir essentiel aujourd'hui au Burkina Faso : le fait qu'il soit extrêmement difficile d'accéder à des informations détaillées sur les importations, au point qu'un membre du Service d'alerte précoce (dont l'une des attributions consiste à évaluer les ressources vivrières disponibles et leur accessibilité pour identifier les risques de crise) puisse expliquer qu'« on ne [leur] dit jamais rien de détaillé » en la matière³⁵. De fait, les démarches que j'ai entreprises au ministère du Commerce, au Guichet unique, au service des Douanes et au siège de Kanis international pour établir une liste des principaux importateurs de riz et le montant annuel de leurs importations sont restées infructueuses, non sans que l'on me précise, dans chacun de ces lieux, que de telles informations étaient secrètes et ne pouvaient être transmises que sous couvert d'une autorisation

³⁵ Entretien avec C., agente au Service d'alerte précoce, en français, Ouagadougou, 8 avril 2015.

officielle (que je n'ai jamais obtenue). La difficulté à accéder à des informations statistiques dans certains domaines, ou le fait que ces dernières soient manipulées à des fins politiques en Afrique ou ailleurs (Data 2009), constitue certes un phénomène classique. Mais dans le cas des importateurs de riz, les statistiques, même manipulées, n'existent tout simplement pas sous une forme publique : si les données relatives au montant global des importations sont établies chaque année - quoique faisant l'objet de mises en doute récurrentes quant à leur fiabilité, et de contradictions régulières d'un service à l'autre (Sourisseau et Traoré 2000 : 12-13) -, il n'est en revanche jamais fait mention des sociétés nationales qui assurent leur acheminement depuis les ports d'Abidjan, d'Accra ou de Lomé et leur revente sur le territoire burkinabè³⁶. Cette absence de visibilité, qui participe de ce que Béatrice Hibou (1996 : 171) analyse comme une « opacité recherchée » des politiques commerciales extérieures, illustre le caractère politiquement sensible des informations sur le riz, tant elles engagent des positions de pouvoir tout à la fois politiques et économiques. Sans prétendre décrire précisément les modalités d'exercice de ce pouvoir, je voudrais juste questionner, pour finir, ses champs d'application afin de montrer que le goût en fait aussi partie.

Ainsi qu'on l'a vu, le marché du riz est, depuis sa libéralisation dans les années 1980, dominé par quelques grandes sociétés d'importation au Burkina Faso³⁷. Théoriquement, n'importe quel commerçant peut devenir importateur de riz : il n'est plus nécessaire d'être dépositaire d'une « autorisation spéciale d'importation » depuis 1996 et il n'est pas non plus nécessaire d'importer un tonnage minimal - une limite officielle, établie à 1 000 tonnes, a été abrogée en 2008³⁸. D'après les termes d'un responsable de service à Kanis international, « il n'y a pas de monopole, ni même d'oligopole organisé, c'est juste la loi du marché³⁹ ». Mais ce « marché » est tout sauf un espace ouvert et dérégulé qui serait régi par la seule concurrence pure et parfaite. En pratique, il est difficile de s'y faire une place, tant il est dominé par quelques familles, elles-mêmes fortement liées aux autorités gouvernementales : « c'est très compliqué », explique un

³⁶ Dans un rapport du ministère de l'Agriculture datant de 2009, il est ainsi écrit, à propos des importateurs de riz, qu'il « n'existe pas d'information dans la littérature », même si « on sait que les trois importateurs les plus importants réalisent plus de 70 % de la totalité des importations enregistrées » (DPSAA, ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, « Analyse de la compétitivité de la filière riz locale au Burkina Faso. Rapport provisoire », octobre 2009).

³⁷ Outre Kanis international, que dirige Inoussa Kanazoé, les principaux importateurs de riz du pays seraient Nana Boureima (Nana Industrie), Souleymane Zidnaba (Établissements Zidnaba), Mahamadi Sawadogo (SMAF), Mamounata Velegda (Établissements Velegda), Denis Zoungrana (Établissements Zoungrana Denis et Fils) et Victor Bouda (CORAM).

³⁸ Entretien avec I., agent au Guichet unique du commerce du Burkina Faso, en français, Ouagadougou, 16 mai 2013.

³⁹ Entretien avec B., responsable de service à Kanis international, en français, Ouagadougou, 7 avril 2015.

jeune commerçant de riz et de maïs nouvellement installé à Ouagadougou, parce que ce sont « des gars installés depuis longtemps [qui] sont dans les réseaux du parti au pouvoir ». Selon ses termes, « même si tu as les fonds, tu ne peux pas t'installer comme importateur, faut passer par eux, par ces gens-là, ou le riz peut être bloqué à la frontière... ils sont vraiment très forts⁴⁰ ». De fait, tous les grands importateurs passaient pour être des membres officiels ou officieux - et de toute façon influents - du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti qui a dominé la vie politique burkinabè depuis l'instauration du multipartisme en 1991 jusqu'à la chute de Blaise Compaoré en 2014⁴¹. Ainsi que l'explique un grand commerçant, investi dans l'importation de pièces détachées depuis la fin des années 1980 :

« Vous savez quand on dit un importateur de riz, c'est un politicien. Tous les importateurs de riz c'est des politiciens. Quand on dit politiciens, ça veut pas dire opposant. Quand on est opposant on ne peut pas être importateur de riz. » (Entretien avec O., importateur de quincaillerie et de pièces détachées, 55 ans, en français et en mooré, Ouagadougou, 24 juillet 2013)

La position de force de ces sociétés d'importation ne saurait s'expliquer par un seul rapport de clientélisme avec le CDP : elle va plus fondamentalement de pair avec leur insertion dans les rouages de l'État quel que soit le parti au pouvoir (Bonnecase 2015). L'injonction énoncée par le jeune commerçant - « il faut passer par eux [...] ou le riz peut être bloqué à la frontière » - suppose ainsi un lien étroit entre les grands importateurs et des services gouvernementaux tels que les douanes, l'administration fiscale ou le contrôle de la qualité, ainsi que cela pu être analysé par ailleurs (Hibou 1996 : 182-204). Les importateurs de denrées alimentaires sont en particulier contraints de soumettre leurs marchandises à une analyse phytosanitaire qui, outre son coût, proportionnel au volume importé, est tributaire du bon vouloir administratif⁴². Certes, un tel lien est, du fait-même de sa dimension opaque, difficile à préciser. En revanche, et même si rares sont les documents à en porter la trace, on peut observer ponctuellement la participation de grandes sociétés d'importation aux politiques alimentaires : des programmes ministériels de soutien aux populations vulnérables peuvent ainsi planifier des opérations indifféremment réalisées « par la SONAGESS » (soit un organisme public) ou « par Kanis » (soit une société

⁴⁰ Entretien avec S., grossiste de riz et de maïs, en français, Ouagadougou, 10 juillet 2013.

⁴¹ Le parti de Blaise Compaoré s'appelle d'abord l'« Organisation pour la démocratie populaire » en 1991. Il devient le CDP en 1996, après avoir été rejoint par d'autres partis.

⁴² Le scandale qui a frappé en 2015 le groupe d'importation Obouf, convaincu de trafic de bois-sons périmées, laisse à penser que l'octroi du certificat d'analyse phytosanitaire n'est pas seulement tributaire de la qualité des produits importés (Cadre d'action des juristes de l'environnement, « Scandale des boissons périmées », Ouagadougou, février 2015, URL : <https://cajeburkina.files.wordpress.com/2015/02/scandale-des-boissons-perimees.pdf>).

commerciale privée)⁴³. Le fait que l'État délègue à cette dernière une partie de ses responsabilités nourricières s'inscrit dans ce que Béatrice Hibou (1999), Pierre Dardot et Christian Laval (2010) analysent comme une hybridation public-privé des modes de gouvernement. Une telle hybridation a sans conteste contribué à asseoir la domination des grandes sociétés d'importation sur les marchés vivriers, même si celle-ci n'était pas officiellement organisée.

Or, cette domination sur les marchés n'est pas que de nature économique, comme si sa seule incidence résidait dans la maîtrise des échanges céréaliers au Burkina Faso. Elle ne se résume pas non plus à ses effets politiques les plus visibles, tels que le contrôle de l'approvisionnement des villes, la contribution à l'action nourricière des pouvoirs publics ou le renforcement des positions de pouvoir dans les plus hautes sphères de l'État. Une telle domination sur les marchés vivriers s'imisce également, plus discrètement, dans les rapports que les individus peuvent avoir avec leur propre consommation alimentaire et dans les valeurs conférées à tel ou tel type d'alimentation. Kanis international vend ainsi des riz de haute qualité « longs grains » ou « fine brisure », des riz de qualité intermédiaire « plus accessibles », ainsi qu'un riz de « plus grande consommation » importé de Pakistan qui, tout en contenant 25 % de brisure, est « très bon », même s'il « n'atteint pas la qualité du riz longs grains », d'après les termes d'un chef de service de la société⁴⁴. Cette dernière couvre donc les différentes qualités de riz disponibles dans les boutiques burkinabè mais aussi, au regard de sa prépondérance sur le marché, une proportion importante du riz effectivement acheté et consommé pour chacune de ces qualités. En cela, Kanis, à l'instar des autres grandes sociétés d'importation, participe à la hiérarchisation des valeurs gustatives au Burkina Faso.

On a également vu que la production locale de riz s'est considérablement développée à partir des années 2000. Un tel développement a ouvert de nouvelles opportunités aux grossistes de riz, jusqu'alors contraints de s'alimenter auprès des importateurs, et pouvant désormais constituer leurs stocks auprès des producteurs ou des transformateurs nationaux. Cela suppose toutefois de parvenir à imposer le riz local dans les habitudes alimentaires, malgré sa relative cherté et le discrédit dont souffre son goût. D'après une étude faite en 2011 pour le compte de l'ONG Oxfam Intermon sur des commerçants et des restaurateurs burkinabè, « le premier facteur limitant la commercialisation du riz local blanc » reste « sa qualité » plus que « son

⁴³ DPSAA, ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Burkina Faso, « Plan opérationnel de soutien aux populations vulnérables aux crises. Bilan de la réponse. Rapport provisoire », décembre 2012.

⁴⁴ Entretien avec B., responsable de service à Kanis international, en français, Ouagadougou, 7 avril 2015.

prix » ou « son volume à la cuisson », beaucoup des professionnels interrogés estimant, au regard du comportement de leur clientèle, que « [son] goût [...] est peu satisfaisant par rapport à certains riz importés tels que le riz américain » (Sangaré 2011 : 23). Pour changer cet état des choses, des grossistes créent en 2013 une « Association des commerçants de riz du Burkina Faso » (ANaCoR-BF) qui compte initialement cinquante-trois membres, la seule condition pour appartenir à cette organisation étant de vendre un minimum d'une tonne de riz chaque année⁴⁵. Si le projet consistait au départ à rassembler les seuls commerçants du riz local, les initiateurs sont vite amenés à y inclure des importateurs, quand bien même l'objectif principal demeure de promouvoir la production nationale. Ainsi que l'explique l'un des membres de l'organisation :

« Quand on a mis l'association en place, on voulait mettre l'association en place concernant seulement le riz national. On a vu que, bon, si on allait comme ça, ça allait être un peu dangereux. Parce qu'il y a les importateurs qui ont grand poids, qui ont des grands réseaux de distribution. Et si l'association prône la distribution de la production locale, il faut exploiter les réseaux que les importateurs ont. Donc il faut associer les importateurs, quitte à les motiver à ne pas commercialiser seulement le riz importé mais aussi le riz national. [...] Bien sûr, au début, on nous a dit que cela n'allait pas marcher, que cela n'allait pas donner, que le riz n'est pas bon. Donc au début c'était très difficile. Même le marché, c'était petit à petit. [...] Mais au fur et à mesure, les gens ont reconnu la qualité du riz malgré les saletés qui sont dedans. » (Entretien avec C., membre de l'Association des commerçants de riz, pôle Ouagadougou, Ouagadougou, 10 juillet 2013)

La promotion du riz local est aujourd'hui devenue une cause derrière laquelle se trouvent des acteurs hétérogènes, souvent mus par des intérêts divergents, parmi lesquels ces grossistes directement investis dans sa commercialisation, des agents de l'État impliqués dans les programmes de développement de la riziculture locale, et même des ONG engagées dans la lutte contre la faim : des membres de l'ANaCoR-BF s'associent ainsi régulièrement aux manifestations de défense de la souveraineté alimentaire orchestrée par Oxfam en Afrique de l'Ouest, ce qui illustre la diversité de publics que cette bannière parvient à rassembler (Hrabanski 2011). Or, s'attacher à remodeler le goût constitue l'un des éléments importants de cette promotion : une des activités importantes de l'ANaCoR-BF consiste ainsi à organiser des campagnes médiatiques vantant les qualités gustatives du riz national⁴⁶. Bon nombre de sacs vendus sur le marché portent des mentions se référant au goût du riz, lesquelles n'ont cessé de gagner en précision depuis la création de l'association. Ainsi, un riz national du Bagré, vendu

⁴⁵ *Bulletin du CIR- B*, n° 1, 2013, URL : http://cir-b.com/img/upload/file/BulletinduCIRB_1_13DecP.pdf.

⁴⁶ *Ibid.*

à Ouagadougou, était dit « excellent » en 2013, tandis qu'un autre riz, poli par la technique de l'étuvage artisanal, est dit « doux et sans cailloux » (tout en rendant « fort ») en 2015.



Figures 2 et 3. Deux sacs de « riz national » vendus à Ouagadougou en avril 2013 (à gauche) et en avril 2015 (à droite)

Ces tentatives de remodelage du goût constituent un enjeu de pouvoir entre ces commerçants et les grandes sociétés d'importation, dès lors que la promotion du riz national va parfois de pair avec une dévalorisation du riz importé. Ainsi que l'exprime un grossiste de Ouagadougou, « les gens disent qu'ils veulent un riz qui gonfle, mais l'expérience est donnée que le riz qui gonfle est d'un vieux stock de cinq, dix ans... alors que le riz burkinabé que nous commercialisons, lui, il est bon⁴⁷ ». Un autre, de Bobo-Dioulasso, précise :

« Le riz importé, c'est des vieilleries de cinq ou six ans qu'on donne aux Africains [...], alors que riz national, vendu après un ou deux ans max. On doit convaincre que le riz national est meilleur. On devrait ouvrir un débat national à la télé. C'est ce qui devrait se passer. Parce que les gens ne savent pas préparer le riz. Pourquoi le riz importé gonfle, c'est parce que c'est une vieillerie. Pour le riz national, pour une boîte de riz on va mettre deux boîtes d'eau. Mais pour le riz importé, on va pouvoir mettre trois boîtes d'eau, puisqu'il va pouvoir plus boire l'eau ». (Entretien avec B, grossiste de riz, environ 50 ans, en français, Bobo-Dioulasso, 6 avril 2015)

Pareille aspiration à reconfigurer le goût peut également constituer un enjeu de pouvoir entre ces mêmes grossistes et les organismes publics investis dans la distribution du riz, au premier rang desquels la SONAGESS. Celle-ci, outre de redéployer un réseau de boutiques sur l'ensemble du territoire après l'envolée des cours céréaliers internationaux en 2008, a modifié sa politique d'approvisionnement en constituant ses réserves par le biais de l'aide

⁴⁷ Entretien avec M., grossiste de riz, 44 ans, en français, Ouagadougou, 11 juillet 2013.

internationale, principalement japonaise, mais aussi de la production locale. Si, ce faisant, elle concurrence les grossistes qui constituent leurs réserves auprès des producteurs locaux, elle engage aussi la réputation du riz national. Certes, les vendeurs des boutiques de la SONAGESS s'attachent à défendre la qualité de leur riz « produit au Burkina Faso » : dans la plupart des boutiques, des petits tas de riz sont exposés sur une table, à l'entrée, afin que les usagers puissent en prendre une poignée dans la main, avant d'acheter un sac⁴⁸. Mais selon les termes d'un grossiste de Bobo-Dioulasso :

« La SONAGESS, eux, ils mélangent toutes les variétés. Parce que c'est plus facile. Mais les consommateurs ne peuvent pas choisir entre les variétés. Nous, on veut séparer. Parce que si les consommateurs disent que le riz national n'est pas bon à la SONAGESS, même pour nous, ils ne vont plus accepter. La SONAGESS gâte le nom du riz national. Voilà pourquoi on doit travailler avec eux. Pour qu'ils gâtent pas le nom du riz national ». (Entretien avec B, grossiste de riz, environ 50 ans, en français, Bobo-Dioulasso, 6 avril 2015)

Ainsi, le « goût du riz » s'inscrit, si l'on reprend l'expression partiellement ironique d'Alain Corbin (2008 [1982] : 11), dans une « histoire-bataille de la perception [sensible] » dont les différents distributeurs constituent les belligérants essentiels et les marchés vivriers le champ principal. L'enjeu d'une telle bataille dépasse en définitive la seule question économique de la suprématie sur ces marchés : il engage la maîtrise d'une ressource politique primordiale au Burkina Faso, au regard de la place que peut avoir le commerce du riz dans la production des élites et leur participation au pouvoir nourricier de l'État.

Conclusion

Il n'a pas été question, dans cet article, de nier le fait que certains riz puissent être meilleurs que d'autres : il n'y a qu'à manger du « *malo den ka ca* » et du « Super américain » (de Chine) pour se rendre compte que, tout au moins, ces différents riz n'ont pas les mêmes propriétés. Il s'est juste agi de montrer que le goût s'inscrit dans un univers de significations façonné par les qualités physiques de l'aliment, mais aussi par l'histoire d'une économie politique de l'alimentation, ainsi que par des rapports de pouvoir contemporains. Le goût du riz (et, dans une moindre mesure, sa couleur) fait en cela plus que de se discuter au Burkina Faso : il parle tout à la fois d'une mise en sensorialité de la stratification sociale, d'attentes normatives vis-à-vis des responsabilités nourricières de l'État et de luttes politiques et économiques qui engagent directement le gouvernement des populations.

⁴⁸ Observations dans plusieurs boutiques de la SONAGESS à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou, avril 2015.

Cela m'amène à finir sur un dernier point : l'exposé des luttes que les distributeurs mènent autour du goût du riz ne doit pas amener à penser que les usagers n'en seraient que les réceptacles passifs. La simple manière de nommer les différents riz disponibles sur le marché, dont il a été question au début de cet article, traduit, ainsi qu'invite à le penser Michel de Certeau (1990), une créativité populaire et des formes d'autonomie face à des modes de consommation contraints : pareille autonomie s'exprime, sinon dans les manières de consommer, en tout cas dans celles d'y donner du sens. Le fait d'identifier le « riz 25 % brisure » vendu par les grandes sociétés d'importation ou distribué par le biais de l'aide internationale comme un mauvais aliment réservé aux pauvres, malgré le souci institutionnel d'en défendre le goût « correct », peut ainsi être compris comme une forme d'affirmation potentiellement revendicative de sa condition sociale à travers ce que l'on est contraint de manger. En cela, le goût du riz contribue à produire au quotidien des sentiments d'appartenance commune à une même position globalement subordonnée. Ce serait certainement surinterpréter les choses que d'y voir une portée tactique ou, plus encore, un « art de la résistance » (Scott 1990). Mais une telle caractérisation populaire de ce que l'on mange et de ce que l'on ne peut pas manger n'en traduit pas moins la manière dont le goût peut être, non seulement un enjeu de pouvoir du point de vue des gouvernants, mais aussi le vecteur d'un discours politique critique du point de vue des gouvernés.

Ouvrages cités

- Appadurai**, Arjun (dir.). 1988. *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*. Londres, Cambridge University Press.
- Beusekom**, Monica van. 2000. « Disjuncture in Theory and Practise : Making Sense of Change in Agriculture Development at the Office du Niger, 1920-1960 », *The Journal of African History*, vol. 41, n° 1 : 79-99.
- Bezançon**, Gilles. 1995. « Riziculture traditionnelle en Afrique de l'Ouest : valorisation et conservation des ressources génétiques », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 37^e année, n° 2 : 3-24.
- Bonnecase**, Vincent. 2011. *La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale..* Paris, Karthala.

- Bonnecase**, Vincent. 2015. « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime », *Politique africaine*, n° 137 : 151- 168.
- Bonnecase**, Vincent. 2016. « Ce que les ruines racontent d'une insurrection. Morales du vol et de la violence au Burkina Faso pendant les journées des 30 et 31 octobre 2014 », *Sociétés politiques comparées*, n° 38.
- Bourdieu**, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Éd. de Minuit.
- Certeau**, Michel de. 1990. *L'invention du quotidien*. Paris, Gallimard, 2 tomes.
- Chastanet**, Monique, François-Xavier Fauvelle-Aymar et Dominique Juhé- Beaulaton (dir.). 2002. *Cuisine et société en Afrique. Histoire, saveurs, savoir-faire*. Paris, Karthala.
- Corbin**, Alain. 2008 [1982]. *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, xviiiie-xixe siècles*. Paris, Flammarion.
- Dardot**, Pierre et Christian Laval. 2010. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la nouvelle société néolibérale*. Paris, La Découverte.
- Data**, Lorraine. 2009. *Le grand trucage. Comment le gouvernement manipule les statistiques*. Paris, La Découverte.
- Dialla**, Basga Émile. 2002. « La sécurité foncière sur les périmètres irrigués du Burkina Faso : le cas de la vallée du Sourou », *Afrique et développement*, vol. XXVII, n° 1-2 : 62-83.
- Gauthier**, Florence et Guy-Robert Ikni (dir.). 1988. *La guerre du blé au xviii^e siècle. La critique populaire contre le libéralisme économique au xviii^e siècle*. Paris, Les éditions de la passion.
- Guisso**, Richard et Francine Ilboudo. 2012. « Analyse des incitations et pénalisations pour le riz au Burkina Faso », notes techniques, projet de suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique, FAO.
- Hibou**, Béatrice. 1996. *L'Afrique est-elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*. Paris, Karthala.
- Hibou**, Béatrice (dir.). 1999. *La privatisation des États*. Paris, Karthala.
- Hibou**, Béatrice. 2011. *Anatomie politique de la domination*. Paris, La Découverte.
- Hobsbawm**, Eric. 1969. *Bandits*. New York, Delacorte Press.
- Hrabanski**, Marie. 2011. « Souveraineté alimentaire. Mobilisations collectives agricoles et instrumentalisations multiples d'un concept transnational », *Revue Tiers Monde*, n° 207 : 151-168.

- Institut national de la statistique et de la démographie.** 2003. *Analyse des résultats de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages. Rapport final.* Ouagadougou, ministère de l'Économie et du Développement.
- Le Saout,** Didier et Marguerite Rollinde (dir.). 1999. *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée.* Paris, Karthala.
- Maccatory,** Bénédicte, Makama Bawa Oumarou et Marc Poncelet. 2010. « West African Social Movements “against the high cost of living” : From the Economic to the Political, From the Global to the National », *Review of African Political Economy*, vol. 37, n° 125 : 345-360.
- McCann,** James. 2009. *Stirring the Pot :A History of African Cuisine.* Athens, Ohio University Press.
- Merdaoui,** Fadela. 1999. *Importations et instabilité des marchés céréaliers au Burkina Faso.* Thèse de doctorat en sciences économiques, université Paris 1.
- Native,** Didier. 2013. *Contribution à une histoire des sociétés et des espaces urbains de l'océan Indien occidental, vol. 2 : La « ville sensible » des colonisés à Madagascar et au Mozambique (fin xix^e-années 1970).* Mémoire d'habilitation à diriger les recherches, université Paris 7.
- Poussart-Vanier,** Marie. 2005. « La politisation de l'aide alimentaire d'urgence au Burkina-Faso », *Revue Tiers Monde*, n° 184 : 737-760.
- Reardon,** Thomas, Taladidia Thiombiano et Christopher Delgado. 1989. « L'importance des céréales non traditionnelles dans la consommation des riches et des pauvres à Ouagadougou », *Économie rurale*, n° 190 : 9-14.
- Roy,** Alexis. 2010. « L'initiative riz au Mali : une réponse politique à l'insécurité alimentaire ? », *Politique africaine*, n° 119 : 87-127.
- Sangaré,** Drissa. 2011. *Étude de marché sur le riz local.* Ouagadougou, OXFAM.
- Scott,** James. 1990. *Domination and the Arts of Resistance.* New Haven, Yale University Press.
- Sourisseau,** Jean-Michel et Kalifa Traoré. 2000. *Accord agricole de l'OMC et politiques nationales : premier bilan de la libéralisation du commerce des céréales au Burkina Faso.* Paris, IRAM.
- Stauble Tercier,** Nicole et Beat Sottas. 1999. *La sécurité alimentaire en questions. Dilemmes, constats et controverses.* Paris, Karthala.

- Thompson**, Edward. 1971. « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n° 50 : 76-136.
- Uvin**, Peter. 1992. « Regime, Sur-plus and Self-Interest : The International Regime of Food Aid », *International Studies Quarterly* », vol. 36, n° 3 : 293-312.
- Warnier**, Jean-Pierre. 1999. *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec les doigts*. Paris, Puf.
- Warnier**, Jean-Pierre. 2008. « Les politiques de la valeur », *Sociétés politiques comparées*, n° 4.